

OFFRE C.D.D.I

Réhabilitation et second œuvre d'un bâtiment public hors lots techniques « chauffage, plomberie, électricité »
Métier concerné : maçon

Nombre de postes proposés : 12 – début des contrats le 01/06/2017

Objet : Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) dans le domaine du bâtiment d'une durée de 6 mois, renouvelable.

Public : Personnes allocataires du RSA – Socle / jeunes de – de 26 ans / demandeurs d'emploi (hommes / femmes) détenant une fiche de liaison signée par un prescripteur.

Activités :

- Travaux en extérieur : manutention, maçonnerie de gros-oeuvre, consolidation de l'existant

Lieu de travail : Commune de Collobrières – Ruines de Saint-Pons et ses abords

Salaire : 653.24 € net par mois + paniers (4.57 par jour travaille)

Organisation

86.67 heures de travail y compris les temps consacrés à la formation qualifiante et à la validation du titre professionnel « maçon du bâti ancien ».

Accompagnement socioprofessionnel

L'investissement de chaque participant dans ses démarches de projet d'insertion et de retour à l'emploi fait partie du C.D.D.I. L'accompagnement socioprofessionnel qui soutient ces démarches se déroule pendant et hors temps de travail.

Critères:

- Bonne capacité physique souhaitée - Aptitude au travail en équipe - Aptitude au travail en extérieur
- Mobilité - se rendre à Collobrières et dans les autres lieux proposés (certaines formations à Brignoles)
- Investissement personnel dans les démarches d'insertion et de retour à l'emploi

Pièces nécessaires à la constitution du dossier (à présenter lors de l'information collective) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Curriculum vitae | <input type="checkbox"/> Pour les personnes mariées ou ayant des enfants : photocopies du livret de famille |
| <input type="checkbox"/> Photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour recto/verso pour les personnes de nationalité étrangère | <input type="checkbox"/> Photocopie carte de demandeur d'emploi, le cas échéant |
| <input type="checkbox"/> Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale (mentionnant les ayants droit : conjoint et enfants, ainsi que les droits CMU) | <input type="checkbox"/> Attestation des droits RSA de la CAF ou de la MSA (du mois en cours) |
| <input type="checkbox"/> Photocopie recto-verso de la Carte Vitale | <input type="checkbox"/> 1 photo d'identité |

Renseignements Association Atelier de la Pierre d'Angle – Quartier du Plan – RD7 – Brignoles
Tél : 04.94.69.55.58 –

Réunion d'information collective et candidatures individuelles :

Lundi 22 mai 2017 – 9h30 à 12h00–
à Collobrières –Salle Deï Mouffus Boulevard Lazare Carnot